

Citazione bibliografica: Anonym (Ed.): "VI. Discours", in: *Le Spectateur ou le Socrate moderne*, Vol.3\006 (1716), pp. 36-42, edito in: Ertler, Klaus-Dieter (Ed.): Gli "Spectators" nel contesto internazionale. Edizione digitale, Graz 2011-2019, hdl.handle.net/11471/513.20.1159

VI. Discours

Mens sibi conscia recti.

VIRG. *Æneid.* I. 609.

Une ame convaincue de sa droiture.

De la BONNE INTENTION qu'on doit avoir dans tout ce que l'on dit ou que l'on fait. Le grand art du *Christianisme*, s'il m'est permis d'employer ce terme, consiste à tirer le meilleur parti qu'il se peut de nos actions, & à les diriger d'une telle manière, que tout ce que nous faisons nous puisse tourner à compte au dernier jour, lorsque les pensées les plus secrettes du cœur seront mises en évidence.

Pour donner à cette Idée tout le poids qu'elle mérite, nous pouvons distinguer toutes nos actions en bonnes, mauvaises, ou indifferentes. Si l'on partage de même nos intentions à leur égard, on peut découvrir le grand secret du *Christianisme*, dont je viens de parler.

Une bonne intention jointe à une bonne action lui donne toute la force & la vertu, dont elle est capable ; jointe à une action mauvaise, elle en exténue la malignité, ou l'en délivre même tout-à-fait en certains cas ; & jointe à une action indifferente de sa nature, elle en produit une vertu, & la rend aussi méritoire, que les actions humaines le peuvent être.

On peut dire de même qu'une mauvaise intention pervertit les meilleures actions, & les fait devenir au pié de la lettre des *péchez éclatans*, comme les Pères ont traité, avec autant de zèle que d'esprit, les Vertus des Payens. Elle détruit l'innocence d'une action indifferente, & donne à une mauvaise action toute la noirceur possible, ou, pour me servir du langage emphatique de l'Ecriture sainte, elle rend le péché *excessivement péchant*.

Enfin, si l'on examine la nature d'une intention indifferente, on trouvera qu'elle ruine le mérite d'une bonne action ; qu'elle diminue, mais qu'elle n'efface jamais la malignité d'une action mauvaise & qu'elle laisse une action indifferente dans son état naturel.

De sorte qu'il est d'un avantage inconcevable d'accoutumer nos Esprits à une bonne intention habituelle, & de tourner toutes nos pensées, nos paroles & nos actions à une bonne fin, soit à la gloire de notre Créateur, au bonheur du Genre Humain ou au profit de nos Ames.

C'est en fait de Morale, une espece de Ménage ou de bonne Economie, qui ne perd jamais rien, qui fait valoir jusques à la moindre action, & qui en tire tout ce qui s'en peut tirer. Elle multiplie les moyens du Salut, augmente le nombre de nos Vertus, & diminue celui de nos Vices.

Il y a quelque chose de fort dévot, quoique peu solide, dans la réponse d'*Acosta* à Mr. *Limborch*, qui lui objectoit la multitude des Cérémonies qu'on voit dans le *Judaïsme*, soit à l'égard des ablutions, de la diversité des habits, des viandes, des purifications, & d'autres choses de cette nature. Là-dessus, le *Juif* lui réplique, autant que je puis m'en souvenir, en ces termes : « Les devoirs, *dît-il*, dans les parties essentielles de la Loi, ne sont pas en assez grand nombre, pour exercer une obéissance active & pleine de zèle. Il faut trouver le Temps, le Lieu & la Personne, avant que vous ayez l'occasion de mettre en usage une Vertu morale. C'est pour cela même, *ajoutet-il*, que nous avons étendu la sphère de notre Devoir, & introduit, dans notre Culte religieux, plusieurs choses qui

¹ Rom. VII. 13.

sont indifférentes de leur nature, afin que nous ayons plus souvent occasion de témoigner notre amour à Dieu, & que, dans toutes les circonstances de notre vie, nous fassions quelque chose pour lui plaire. »

Mr. de St. *Evremond* a tâché de pallier les usages superstitieux de l'Eglise *Romaine* par une apologie de la même espece, lorsqu'il examine le différent esprit de Messieurs les Catholiques & des Réformez, à l'égard des principaux Articles qui les séparent. Il nous dit là-dessus, que les premiers sont animez par l'amour, & les autres par la crainte & que dans la manière dont ils témoignent leur Dévotion envers Dieu, les premiers semblent avoir un soin tout particulier de faire tout ce qui peut lui être agreable, & les autres de s'abstenir de tout ce qui pourroit lui déplaire.

Mais, malgré cette raison aparente que le *Juif* & le Catholique *Romain* emploient pour excuser leurs Coutumes superstitieuses, il est certain qu'elles renferment quelque chose de très nuisible au Genre Humain & qui tend à ruiner la Religion. En effet, l'Ordonnance d'observer des Cérémonies inutiles établit pour Devoirs des Actions qui étoient d'abord indifférentes d'elles-mêmes, & par ce moyen rend la Religion plus onéreuse & plus difficile qu'elle n'est de sa nature, engage les Hommes dans plusieurs péchez d'omission, ou ils ne seroient pas tombez sans cela, & fixe l'Esprit du Vulgaire à des ombres ou à des types, qui n'ont aucune bonté intrinsèque, au lieu de l'attacher aux matières les plus importantes de la Loi.

Quoiqu'il en soit, cette obéissance active & pleine de zèle trouve sa place dans la méthode que nous recommandons ; puisque si, au lieu de nous prescrire des actions indifférentes comme des devoirs, nous attachons une bonne intention à nos démarches les plus indifférentes, nous rendons notre existence même un acte continuel d'obéissance, nous tournons nos plaisirs & nos amusemens à notre avantage éternel, & nous devenons agréables dans toutes les circonstances de notre vie, à celui qui nous a faits pour lui plaire.

C'est là cette admirable disposition d'esprit, cette *sainte bienveillance universelle*, s'il m'est permis de la nommer ainsi, que l'Apôtre nous recommande dans ce Précepte si extraordinaire, où il nous charge d'avoir en vue la gloire de notre Créateur dans nos actions les plus indifférentes, ²*soit que nous mangions ou que nous buvions, ou quelque autre chose que nous fassions.*

De sorte que celui qui est animé de cette bonne intention, dont je parle, n'entre dans aucun état de la Vie, qu'il ne le trouve agréable à l'Auteur de son existence, conforme aux lumières de sa Raison, & proportionné à la Nature Humaine en général, ou à la Situation où la Providence l'a mis. Il se regarde toujours comme sous les yeux de son Divin Maître, qui observe toutes ses démarches, qui pénètre toutes ses pensées, ³*qui connoît quand il s'assied & quand il se leve & qui t'environne de toutes parts.* En un mot, il ne fait rien qu'il ne pense à son Créateur, & au Jugement dernier où chacun recevra selon qu'il aura fait ou bien ou mal. C'étoit aussi le Caractere des saints Hommes qui vivoient sous la Loi, & dont l'Ecriture dit, pour me servir de son langage, qu'ils *marchoient avec Dieu.*

Lorsque mes DISCOURS roulent sur la Morale, je tâche de recommander la Vertu particuliere, dont il s'agit, par les préceptes ou les exemples des Anciens du Paganisme, afin que les Chrétiens, qui ont l'avantage de mieux connoître leur devoir, & qui sont ainsi obligez, d'une maniere plus indispensable, à s'en acquitter, en aient une espece de honte, & qu'ils mènent une vie plus réglée : outre qu'il y en a plusieurs parmi nous, qui sont disposez à écouter plus favorablement un Philosophe Payen, qu'un Auteur Chrétien.

C'est pour cela même que je donnerai ici un exemple de cette merveilleuse disposition d'esprit, telle qu'on la voit dans un discours de Socrate, ⁴qu'*Erasme* a cité. Ce grand Philosophe, occupé à entretenir ses amis sur l'immortalité de l'Ame, un peu avant qu'on lui administrât la Ciguë, s'exprime en ces termes : *Je ne sai, dit-il, si Dieu approuvera mes actions ; mais je suis bien persuadé que j'ai fait tous mes efforts pour lui plaire ; & j'ai même bonne esperance qu'il y aura égard.* Il est aisé de voir dans ce passage cette bonne intention universelle que je voudrois inculquer ici, & qui animoit toujours ce Divin Philosophe. J'ajouterai seulement qu'*Erasme*, qui n'étoit pas un Catholique trop bigot, plein d'admiration à l'ouïe de ces paroles, s'enonce de cette maniere : *Lorsque je lis de telles choses, peu s'en faut que je ne m'écrie, sancte Socrates, ora pro nobis ! ô saint Socrate, priez Dieu pour nous !*

L.

² I. Cor. X. 31.

³ Pf. CXXXIX. 2. 5.

⁴ Dans son *Convivium religiosum*.